

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre septembre à 18h, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le douze septembre deux mil dix-huit, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1- Lutte contre le frelon asiatique – Participation communale.

Au vu de la prolifération du nombre de nids observés sur la commune, la municipalité de HIREL a souhaité participer activement à la lutte contre le développement du frelon asiatique.

Aussi, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la participation financière de la commune dans le cadre de la destruction des nids de frelons asiatiques déclarés sur son territoire auprès de la FDON 35 sur la base des 50 % restants à charge dans la limite maximale de 45 € par intervention.

2- Modification de la composition des commissions municipales.

3- Modification de la composition des comités consultatifs.

4- Modification de la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

M. DEROUSSEAU Olivier intégré le conseil d'administration du CCAS.

5- Désignation d'un délégué suppléant auprès du Syndicat Intercommunal Animation Jeunesse Enfance.

Monsieur LEUDIERE Cyrille est désigné troisième délégué suppléant du SIAJE.

6- Gestion des listes électorales – Commission de contrôle – Désignation du représentant du conseil municipal.

Monsieur COSSONNIERE Alain représentera la mairie au sein de la commission de contrôle en charge de la gestion des listes électorales.

7- Effacement des réseaux – « Bout de la Ville »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'étude sommaire portant sur l'effacement des réseaux au « Bout de la Ville » dans sa partie urbanisée.

8- Personnel communal - Institution du temps partiel sur autorisation.

9- Désaffiliation de Rennes Métropole au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- EMET un avis favorable à la désaffiliation de Rennes Métropole au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.